



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 06 septembre 2005  
N° CERTA-2005-AVI-333

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans KDE

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-AVI-333>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2005-AVI-333
Titre	Vulnérabilité dans KDE
Date de la première version	06 septembre 2005
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité KDE
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Elévation de privilèges.

## 2 Systèmes affectés

KDE versions 3.2.0 à 3.4.2 (non incluse).

## 3 Description

Une vulnérabilité présente dans `kcheckpass` peut être exploitée par un utilisateur local mal intentionné pour augmenter ses privilèges sur le système.

Cette vulnérabilité est due à un traitement des erreurs dans la fonction `kdecheckpass . c`.

## 4 Solution

Mettre à jour avec la version 3.4.2.

## **5 Documentation**

- Site internet de KDE :  
<http://www.kde.org>
- Bulletin de sécurité KDE :  
<http://www.kde.org/info/security/advisory-20050905-1.txt>

### **Gestion détaillée du document**

**06 septembre 2005** version initiale.